

Communiqué de presse

Novembre 2015

Le Parc naturel régional de Camargue et le maire du Grau-du-Roi vous convient à une conférence sur la biodiversité marine en Camargue et à la signature d'une charte d'engagement pour la préservation du milieu marin (site « Bancs sableux de l'Espiguette »)

Vendredi 13 novembre 2015 à 18h, Port Camargue, au Yacht Club, près de la capitainerie

De Port Camargue à Port-Saint-Louis-du-Rhône (de la pointe de l'Espiguette à celle de la Gracieuse), la Camargue est **une zone de biodiversité marine exceptionnelle** tout en étant **un lieu privilégié pour la pêche et les loisirs**.

La nature des fonds marins (fonds sableux soumis à de la houle, épaves, herbiers) est propice à de très nombreuses espèces, protégées ou non, très rares ou plus répandues, mais toutes indispensables au bon fonctionnement de l'écosystème marin.

Le Parc naturel régional de Camargue se situe naturellement au cœur d'un dispositif d'aires marines protégées, outils de gestion nécessaires pour un territoire dégradé par une fréquentation et une exploitation excessives mais aussi mesures de régulation et de revalorisation du travail de la pêche, ressource majeure pour les habitants du Parc naturel régional de Camargue.

Sites Natura 2000, Réserve marine, Zone de protection de biotope ou Réserve de biosphère... chaque appellation recouvre un mode de gestion et d'animation plus ou moins différent : espace de réglementation ou de concertation. Mais, toutes désignent des territoires marins de grande richesse autour desquels s'est constitué depuis plus de 10 ans un très important réseau d'acteurs du territoire : organismes d'état, associations, collectivités, entreprises privés, réseaux scientifiques ...

Sur le territoire du Grau-du-roi la qualité exceptionnelle de la zone naturelle des « Bancs sableux de l'Espiguette » l'a fait reconnaître comme un **site Natura 2000**. Lors de son élaboration, le document d'objectifs a fait l'objet d'une forte mobilisation des acteurs locaux (professionnels de la pêche, plaisanciers, associations de protection de la biodiversité marine...). Ce document est maintenant validé et le **site Natura 2000 sera co-animé par le Parc de Camargue et l'Agence des aires marines protégées** avec **une implication marquée, tant technique qu'administrative, de la commune du Grau-du-Roi.**

Une conférence sur La biodiversité marine en Camargue

- Introduction par Monsieur le maire du Grau-du-Roi
- Interventions :

- **Parc naturel régional de Camargue**
- **Association Stellaris**
- **CESTMED**, centre de soins pour tortues marines

Les intervenants présenteront les richesses des fonds marins camarguais, les actions qu'ils mènent pour les préserver et les gestes auxquels chacun, individu ou association, peut contribuer pour protéger ce milieu fragile. A titre d'exemple, une démonstration de l'utilisation d'une ancre flottante à destination des plaisanciers sera proposée.

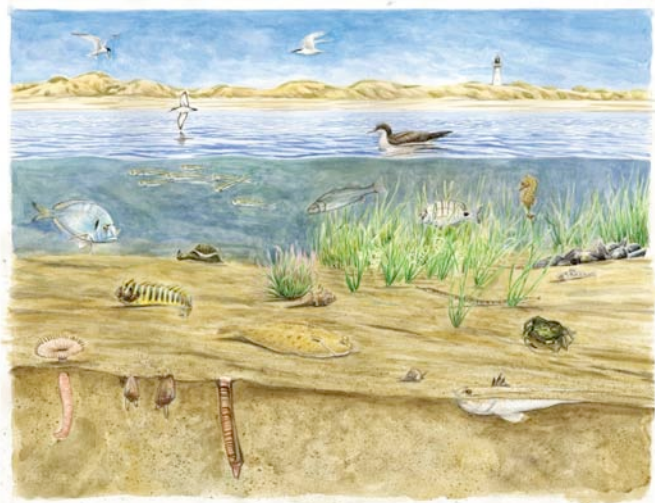
La signature d'une charte d'engagement pour la préservation du milieu marin

Cette soirée sera l'occasion pour **plusieurs associations locales de loisirs nautiques de s'engager concrètement en signant une charte pour la préservation du milieu marin (charte Natura 2000 du site « Bancs sableux de l'Espiguette »).**

?

?

L'illustrateur Cyril Girard dédicacera les affiches « biodiversité marine en Camargue » remises à chacun des participants.



Quelques actions du Parc naturel régional de Camargue

Exemples d'actions de préservation : restauration des fonds marins, protection des herbiers, études et recherches sur la faune et de la flore, lutte contre la pollution, mise en œuvre de mesures de prévention ...

Exemples d'actions de développement des activités humaines : mise en œuvre de partenariats avec les acteurs locaux, redynamisation de la pêche locale par la revitalisation du milieu marin, contribution à la lutte contre la pêche illégale des chalutiers...

Contact presse

- Delphine Marobin-Louche, Chargé de mission littoral, milieu marin et ressources halieutiques, Coordinatrice du site Natura 2000 « Bancs sableux de l'Espiguette »
littoral@parc-camargue.
Tel 04 90 97 19 26 (ligne directe) – 04 90 97 10 40 (standard), littoral@parc-camargue.fr

- www.parc-camargue.fr
- <https://www.facebook.com/Aires.marines.protegees.de.Camargue>
- www.pnrpaca.org

Avec le soutien financier de :



Et la participation de

